

ANNEX I
TERMES DE RÉFÉRENCE (STDF/PPG/672)

I. CONTEXTE

Lors de sa réunion du 12-13 mars 2019¹, le Groupe de Travail du STDF a approuvé un don pour l'élaboration de projet (DEP) destiné à assister le Sénégal dans la préparation d'une proposition de projet intitulée : "Le renforcement de la filière coquillage à travers la mise aux normes SPS" (STDF/PPG/672). L'organisation requérante de ce DEP est la Direction des Industries de Transformation de la Pêche (DITP) en collaboration avec l'Agence nationale de l'aquaculture (ANA), la Direction de la Pêche maritime (DPM), de la Direction de la Pêche Continentale (DPC), de l'association des pisciculteurs privés du Sénégal et de l'Institut Universitaire des Pêches et d'aquaculture de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (IUPA).

Ce document décrit les termes de référence pour la mise en œuvre de ce DEP, qui sera confiée à un Consultant international. La DITP en tant qu'organisation requérante, jouera un rôle clé dans la mise en œuvre de ce DEP.

LA FILIÈRE DE LA PÊCHE SÉNÉGALAISE

Le Sénégal couvre une superficie de 196 722 km² et se situe en grande partie dans la zone sahélo-soudanienne au climat de type semi-aride tropical. La population du pays est estimée à environ 14 millions d'habitants en 2010 dont près de 60 pour cent est concentrée en milieu rural.

Le pays a de grandes banques naturelles de poissons et de mollusques bivalves (huîtres, moules, palourdes, coques, pétoncles, etc.). La production halieutique se chiffre à 492 000 tonnes en moyenne annuelle qui contribuent avec le 3,2%² du PIB dont 80% proviennent de la pêche artisanale. Le gouvernement a fait du secteur de la pêche une priorité à travers du Plan Sénégal Emergent (PSE) qui constitue la stratégie du Sénégal pour le développement économique et social à moyen et long terme. Par conséquent, le gouvernement a accordé une attention particulière à l'orientation de la chaîne de valeur des mollusques et crustacés vers les exportations.

Le Sénégal a obtenu son agrément à l'exportation vers l'Union Européenne en 1996 notamment pour les poissons, les céphalopodes et les crustacés de la pêche de capture. Cet agrément exclut de son champ d'application, les mollusques bivalves et les produits d'élevage en raison de l'absence d'une réglementation adéquate et d'une maîtrise des risques sanitaires associés à leur exploitation. Malgré ceci, ils ont un potentiel d'exportation élevé vers les marchés européens et asiatiques, les mollusques bivalves et les coquillages en particulier sont exploitées pour la transformation artisanale, l'auto - consommation et par la restauration collective à faible échelle. Les normes sanitaires sont faiblement appliquées par les acteurs occasionnant ainsi des pertes économiques pour les producteurs nonobstant les risques sanitaires associés à leur exploitation.

La filière conchylicole occupée à plus de 80% par les femmes présente des perspectives de développement avec des estimations de potentiels de 3000 tonnes, ce qui représenterait 13% des exportations du Sénégal.³

¹ Dans le document STDF/WG/Mar19/Summary Report – FINAL, paragraphe 51

² Sur le plan économique, les exportations de produits de la pêche occupent depuis 2015, le premier poste de création de devises avec respectivement 194,6 et 204,5 milliards FCFA entre 2015 et 2016. Selon une étude restante de l'Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD, 2015) la valeur ajoutée de la pêche maritime se chiffre à près de 241,5 milliards de FCFA, soit une contribution de 3.2% du PIB national.

³ Dans la base de données du [RAFFS](#) (Rapid Alert System for Food and Feed) de l'UE, par rapport au mollusques bivalves, juste une référence a été trouvé du Chypre concernant une tentative d'importation illégale d'huîtres et de moules vivantes du Sénégal (Ref: 2015.ATH). Le consultant est conseillé de consulter cette base de données pour obtenir plus d'informations.

Le DEP aidera à identifier les besoins et les défis au niveau de la sécurité sanitaire des aliments dans toute la chaîne de valeur des mollusques bivalves, à analyser le cadre législatif, à développer un programme national de surveillance sanitaire des zones conchylicoles, à améliorer les pratiques sanitaires de récolte et distribution des coquillages et les conditions de travail des femmes qui les ramassent, à mener des recherches sur les stratégies de pénétration du marché aux niveaux régional et international et à formuler une proposition de projet en conséquence. Le projet aura pour objectif de promouvoir la conformité aux normes sanitaires des mollusques bivalves et la création de valeur ajoutée, y compris par l'amélioration des conditions de travail respectueuses des normes sociales et environnementales afin d'améliorer l'accès aux marchés internationaux.

II. ROLE ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT INTERNATIONAL

Le DEP sera dirigé et mis en œuvre par un consultant international, en coopération avec des responsables des autorités gouvernementales nationales compétentes (DITP principalement) et d'autres parties prenantes (y compris le secteur privé⁴, académique et de la recherche). Le consultant international peut contracter des expertises techniques spécifiques en recrutant un consultant national pour appuyer la mise en œuvre du DEP, comme requis, en commun accord avec la DITP et le secrétariat du STDF.

En particulier, le **consultant international** entreprendra les activités suivantes :

A. PHASE PREPARATOIRE ET CONSULTATIONS

Le Consultant International prendra connaissance du document de DEP existant ainsi que des commentaires émis par les membres du Groupe de Travail du STDF lors de sa réunion du 12-13 mars 2019 ;⁵

Recueillera et analysera toute la documentation pertinente relative au travail décrit dans ces termes de référence ;

Identifiera et mènera des consultations avec toutes les parties prenantes concernées – y compris les organisations suivantes – afin d'obtenir des informations nécessaires pour comprendre les défis de la filière coquillage (surtout les aspects liés à la sécurité sanitaire), la situation de la production et du commerce aux marchés régionaux / internationaux, discuter et analyser les problèmes et les solutions possibles :

- La Direction des Industries de Transformation de la Pêche (DITP) qui sera le point focal et le leader institutionnel de ce DEP ;
- Les autorités gouvernementales impliquées dans le fonctionnement de la sécurité sanitaire des produits de la pêche et de l'aquaculture au Sénégal, y compris la production et / ou commerce de la filière coquillage ;
- Les institutions œuvrant dans le secteur de la pêche telles que l'Agence nationale de l'aquaculture (ANA), la Direction de la Pêche maritime (DPM), de la Direction de la Pêche Continentale (DPC) ;
- Les principaux acteurs du secteur privé impliqués dans le développement de la filière coquillage au Sénégal, y compris mais non exclusivement les producteurs, les transformateurs, les commerçants, et les associations industrielles telles que l'association des pisciculteurs privés du Sénégal, etc.
- Les instituts de recherche (e.g. l'Institut Universitaire des Pêches et d'aquaculture de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (IUPA), l'Ecole Inter Etats Vétérinaire de Dakar, des ONG, etc. ;

⁴ L'association des pisciculteurs privés du Sénégal et d'autres associations du secteur conchylicole (si existant)

⁵ Le Secrétariat STDF fournira au consultant les documents cités.

- Les partenaires et donateurs du STDF avec des expériences ou activités pertinentes au Sénégal y compris la FAO, le Fonds Fiduciaire du Codex, la Banque Mondiale, ONUDI, IFC, AFD, JICA, et toute autre institution internationale pertinente.

Facilitera la collaboration et la coordination (public-public, public-privé, privé-privé) entre les parties prenantes. À noter que plusieurs activités envisagées dans un possible projet résultant de ce DEP – par exemple la formation et sensibilisation sur les bonnes pratiques d'aquaculture (BPA) de la filière conchylicole, et d'hygiène (BPH) – requièrent un partenariat efficace public-privé pour parvenir à des résultats positifs.

B. INVENTAIRE DES TEXTES REGLEMENTAIRES ET LEGISLATIFS

Le consultant international :

Étudiera les textes réglementaires et législatifs pertinents et identifiera les besoins pour les mettre à niveau des normes exigées au niveau des marchés régionaux et internationaux. En particulier, il proposera des recommandations pour la conformité du système réglementaire national avec les normes internationales du Codex Alimentarius et de l'OIE ;

Identifiera les réglementations adéquates relatives à la caractérisation à la surveillance et au contrôle sanitaires des zones conchylicoles, et il proposera une stratégie pour leur adoption et mise en œuvre.

Examinera toute exigence supplémentaire en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire sur les principaux marchés de distribution et d'exportation (e. l'UE, régional, autres).

C. ANALYSE DES ZONES DE PRODUCTION ET DES DIFFICULTES/BESOINS SPS LIÉES- AUX MARCHES

Le consultant international fera une revue documentaire afin d'élaborer une cartographie générale des principales zones de production des coquillages, répertoriera ces zones, et classera les différents acteurs concernés, leurs modalités d'exploitation et leurs situation sanitaire ;

Il effectuera un diagnostic des difficultés sanitaires de la filière coquillage et proposera un programme national de surveillance et contrôle sanitaires conformes aux exigences internationales et des principaux marchés potentiels. Pour ceci, le consultant international conduira des missions de terrain notamment à Dakar, en compagnie du consultant national dans une des régions conchylicoles (Thiès, Fatick, Kaolack, Ziguinchor ou Saint – Louis) afin d'entreprendre des consultations approfondies avec les parties prenantes identifiées lors de l'analyse préalable. Il collectera des données et déterminera les défis et les solutions possibles pour faciliter les exportations de la filière coquillage qui soient en conformité avec les normes internationales.

Pendant ces missions de terrain, le consultant international :

- Rencontrera les principales parties prenantes (publics, privés, universités, recherche) impliquées, et collectera des informations qui pourront être utilisées pour élaborer le document du projet ;
- Informera et sensibilisera les parties prenantes impliquées des risques sanitaires de la filière conchylicole et à sa non-conformité aux mesures sanitaires pertinentes et identifiera ses besoins d'appui ;
- Discutera avec les principales parties prenantes nationales les actions à entreprendre dans le cadre du projet résultant de ce DEP et recueillera leurs avis et leur engagement dans l'élaboration et dans la mise en œuvre du projet ;
- Dans la mesure du possible, facilitera l'établissement des relations d'affaires entre les producteurs, exportateurs et acheteurs internationaux (ou régionaux) de la filière coquillage ; et

- Conduira et dirigera des rencontres et un atelier de validation avec les parties prenantes afin de se mettre d'accord sur les activités proposées, l'élaboration et la validation du projet résultant du DEP (voir plus de détails dans le cadre du budget).

D. ANALYSE DE POSSIBLES SYNERGIES

Le consultant examinera la documentation existante, et recueillera des informations sur les programmes de recherche et de renforcement des capacités passés ou en cours, menés par des organisations internationales, donateurs bilatéraux, ONGs, institutions gouvernementales, etc.

Identifiera de possibles synergies avec d'autres initiatives passées, en cours, ou planifiées dans le pays (au niveau national et régional) afin d'éviter des chevauchements et renforcer cette initiative. À noter que le STDF a également financé des projets sur le renforcement des capacités d'exportation de produits de la pêche en Afrique de l'Ouest (STDF/PG/489)⁶ et le projet en préparation pour le pilotage de l'utilisation de programmes volontaires d'assurance par des tiers (*voluntary third-party assurance – TPA*) visant à améliorer les résultats en matière de sécurité sanitaire des aliments pour la santé publique et le commerce en Afrique (STDF / PPG / 665)⁷.

Le consultant explorera les options de financement disponibles pour la mise en œuvre du projet résultant, en se basant sur les discussions avec les partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux au Sénégal (y compris le secteur privé, d'autres organisations internationales, etc.)⁸, ainsi qu'avec les organismes d'exécution potentiels.

E. ELABORATION DU DOCUMENT DE PROJET

Sur la base des informations recueillies au cours de l'analyse de la documentation, et lors des réunions de travail sur le terrain, le consultant international identifiera les objectifs précis, les résultats attendus et les activités du projet, en se basant sur un cadre logique cohérent. Ce cadre logique doit inclure des indicateurs pour mesurer le succès des activités réalisées, ainsi que des résultats du projet, les méthodes de vérification ainsi que les principaux risques et mesures pour les atténuer.

Sur la base de l'analyse dans le cadre de ce DEP, il est prévu que le projet qui en résultera devra, entre autres:

- Présenter un draft de réglementation appropriée concernant la caractérisation sanitaire des zones de production, les pratiques de surveillance et de contrôle.

⁶ <https://www.standardsfacility.org/PG-489> . Le projet de mise à niveau des normes SPS et de la chaîne de valeur pour faciliter l'accès aux marchés régionaux et internationaux aux pêcheurs artisans de l'Afrique de l'Ouest est un projet pilote qui a été financé par le STDF et mis en œuvre par l'ONUDI en Côte d'Ivoire, Guinée, Mauritanie et Sénégal. L'objectif du projet était de faciliter l'accès aux marchés régionaux et internationaux des produits de la pêche artisanale.

⁷ <http://www.standardsfacility.org/PPG-665> L'objectif du DEP est d'élaborer une proposition de projet régional visant à évaluer comment les programmes volontaires de TPA peuvent être utilisés dans la pratique dans certains pays africains pour améliorer les résultats en matière de salubrité des aliments. Les chaînes de valeur comprendront le secteur de la pêche au Mali, le secteur horticole au Sénégal et la chaîne de valeur aquacole en Ouganda.

⁸ Par exemple, se mettre en contact avec la Lloyds Register Foundation qui peut avoir un potentiel intérêt de co-financer un possible Project. Le secrétariat STDF peut proportionner le contact. D'après le dernier rapport de la Lloyd's Register Foundation "Foresight review of food safety: Feeding the world safely and sustainably", l'un des domaines où la fondation pourrait concentrer d'investissements serait dans l'aquaculture et la production de fruits de mer afin d'améliorer la sécurité alimentaire et la durabilité. <https://www.lrfoundation.org.uk/en/publications/foresight-review-of-food-safety/>

- Suggérer une approche pour renforcer les capacités de toutes les différentes parties prenantes de la chaîne de valeur, sur les bonnes pratiques d'hygiène (BPH) et les bonnes pratiques de fabrication (BPF) – y compris le secteur public, privé et académique.
- Développer une stratégie pour améliorer l'accès au marché grâce à une meilleure connaissance et grâce au renforcement de capacités des producteurs pour répondre aux exigences internationales (normes sanitaires du Codex et de l'OIE, normes sociales et environnementales).

Comme convenu avec l'entité requérante, les "Directives techniques pour le développement des aspects des programmes d'assainissement des mollusques bivalves en zones de croissance", récemment publiées par la FAO et l'OMS, devraient être prises en compte pour la mise en œuvre du présent DEP et du projet qui en résulte. Ces directives ont été élaborées pour répondre au besoin des pays de disposer d'informations supplémentaires sur la manière de mettre en œuvre les directives du Codex et d'établir et de surveiller les zones de croissance des mollusques bivalves.

Le document du Project pour la filière coquillage suivra le format du STDF (disponible sur: www.standardsfacility.org/fr/formulaires-de-demande), ou le format requis par un donateur identifié comme source potentielle de financement (dans ce cas, le consultant devra informer le Secrétariat du STDF en temps voulu).

F. D'AUTRES TÂCHES

- Faire en sorte que les accords et lettres d'appui officielles nécessaires pour le document du projet soient obtenus dans des délais raisonnables ;
- Fournir au Secrétariat du STDF des copies électroniques de tout document et matériel pertinent produit pendant la mise en œuvre de ce DEP, pour être inclus dans la Bibliothèque Virtuelle du STDF ;
- Enregistrer tous les versements faits par le STDF et fournir au Secrétariat des reçus originaux relatifs aux frais occasionnés dans la mise en œuvre de ce DEP, avec la facture finale ;
- S'assurer que les résultats du DEP soient amplement diffusés pour qu'ils puissent être plus largement exploités.

III. ROLE ET RESPONSABILITES DU CONSULTANT NATIONAL

Le consultant national sera en charge, avec le soutien de la DITP et les autres parties prenantes locales identifiées¹, de :

- Fournir de l'assistance thématique et logistique au consultant international :
 - Recherche documentaire y compris inventaire des textes réglementaires et législatifs sur la filière coquillage
 - Recherche bibliographique afin d'élaborer une cartographie générale des principales zones de production de coquillages, répertoriera ces zones, et classera les différents acteurs concernés
 - Prendre des photos des sites visités, des espèces et des opérations de récolte et transformation des coquillages
- Effectuer un diagnostic des difficultés sanitaires dans la filière coquillage afin d'améliorer la qualité sanitaire. Pour ceci, en particulier, le consultant national conduira des missions de terrain notamment, dans les régions de Dakar, Thiés, Fatick, Kaolack, Ziguinchor et Saint – Louis. Le consultant international accompagnera une de ces visites de terrain, en plus de Dakar.
- Planifier les différentes activités du DEP telles que les rencontres avec des parties prenantes lors des missions de terrain, les ateliers, etc. ;
- Identifier les parties prenantes et organiser les réunions et les visites de terrain planifiées ;

- Participer aux réunions et les autres activités organisées dans la mise en œuvre du DEP ;
- Assurer la liaison entre les différents intervenants dans ce DEP ;

IV. ROLE ET RESPONSABILITES DU GOUVERNEMENT NATIONAL

La Direction des Industries de Transformation de la Pêche (DITP) de Sénégal en tant qu'organisation requérante de ce DEP, sera le leader et jouera un rôle clé dans la mise en œuvre de ce DEP. La DITP assurera que les fonctionnaires impliqués dédieront suffisamment de temps à ce DEP. La DITP sera responsable de faciliter le travail du consultant international et de lui fournir toutes les informations pertinentes. Le DITP collaborera aussi avec l'Agence nationale de l'aquaculture (ANA), la Direction de la Pêche maritime (DPM), de la Direction de la Pêche Continentale (DPC), l'association des pisciculteurs privés du Sénégal, l'Institut Universitaire des Pêches et d'aquaculture de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (IUPA), et autres institutions de recherche.

V. QUALIFICATIONS DU CONSULTANT INTERNATIONAL

Le consultant doit satisfaire aux exigences minimales suivantes :

- De l'expérience dans la préparation, le suivi et l'évaluation de projets, y compris la collecte de données (à travers des questionnaires, enquêtes, de consultations et d'entretiens impliquant plusieurs organisations et participants); de la connaissance et de l'expérience dans la gestion de projets axée sur les résultats et de la théorie du changement;
- De l'expérience dans des initiatives multipartenaires et avec diverses bénéficiaires, y compris une sensibilité aux dimensions politiques et/ou diplomatiques ;
- De l'expérience et de la connaissance des problèmes rencontrés par les pays en développement dans la mise en œuvre des normes internationales de sécurité alimentaire et/ou de la santé animale afin d'obtenir et de maintenir l'accès aux marchés. La connaissance des projets liés au secteur halieutique en général, et à la filière conchylicole en particulier, est un atout ;
- D'excellentes compétences en analyse, en rédaction et en communication en français et en anglais.

VI. ESTIMATION BUDGETAIRE PAR ACTIVITÉ*

Activité	Jours ouvrables (jusqu'à)	Budget estimatif jusqu'à (US\$)
Honoraires d'un consultant international : total estimé. Jours de travail (US\$600/jour) y compris :	24	14'400
TRAVAIL (WORK AT HOME) y compris :	12	
Recherche documentaire, y compris inventaire des textes réglementaires et législatifs pertinents	4	
Préparation du brouillon du document de projet pour la filière coquillage	4	
Rédaction du rapport des travaux effectués dans le cadre du DEP et finalisation du document de projet pour la filière coquillage	4	
TRAVAIL SUR LE TERRAIN:	12	
Première mission à Dakar. Collecte et analyse de données sur la filière coquillage. Mission de 5 jours y compris : <ul style="list-style-type: none"> • Réunions bilatérales avec les principales parties intervenantes dans le secteur public, académie, bailleurs de fonds, etc. 2 jours. • Consultations avec le secteur privé (les producteurs, les transformateurs, les commerçants, les associations industrielles, etc.) 2 jours. • 1 atelier avec les principales parties intervenantes. 1 jour. 	5	
Deuxième mission de 3 jours à Dakar, y compris : <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de validation avec les principales parties intervenantes dans le secteur public, privé, académie, bailleurs de fonds, etc. 2 jours. • 1 atelier de validation sur le terrain avec les principales parties intervenantes. 1 jour. 	3	
Mission de terrain dans une ou deux des régions, en compagnie du consultant national	4	
Frais de voyage et indemnités journalières de subsistance pour le Consultant International*:		6'528
<ul style="list-style-type: none"> • 2 vols internationaux pour le consultant international (en classe économique, route la plus directe). 2'000/ vol. Total 4,000 USD. • Indemnité journalière de subsistance d'accord le règlement des Nations Unies (US \$257 par jour au Dakar pour 8 jours + 4 jours sur le terrain à US \$ 118 par jour)* Total estimé 2,528 USD. 		

Honoraires d'un consultant national : jours de travail (US\$300/jour) :	28	8'400
Recherche documentaire y compris inventaire des textes réglementaires et législatifs sur la filière coquillage, et analyse initiale à rendre au Consultant International.	3	
Organisation des ateliers de partage (1 au début et 1 de validation) et de l'agenda de réunions du Consultant International.	2	
Participation active dans les missions de terrain (5 régions, 2 jours par région), à savoir : <ul style="list-style-type: none"> Réunions avec les principales parties intervenantes dans le secteur public, académie, bailleurs de fonds, etc. Consultations avec le secteur privé (les producteurs, les transformateurs, les commerçants, les associations industrielles, etc. 	12	
Participation active dans les missions de terrain à Dakar, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> Réunions avec les principales parties intervenantes dans le secteur public, académie, bailleurs de fonds, etc. Consultations avec le secteur privé (les producteurs, les transformateurs, les commerçants, les associations industrielles, etc. Ateliers de partage (1 au début et 1 de validation). 	8	
Appuyer le Consultant International dans la finalisation du document de projet pour la filière coquillage	3	
Indemnité journalière de subsistance en accord avec règlement des Nations Unies (US \$118 par jour dehors du Dakar jusqu'à 12 jours sur le terrain)* Total estimé jusqu'à \$ 1'416 USD.		1'416
Coûts logistiques pour les ateliers dans le pays* (1'500 USD per atelier) <ul style="list-style-type: none"> 1 atelier pour consulter les principaux acteurs publics et privés (e.g. coffee break, salle si nécessaire, etc.) 1 atelier de validation du projet avec les principaux acteurs publics et privés (e.g. coffee break, salle si nécessaire, etc.) Aucune indemnité pour séance ("sitting allowance") ne sera pas payée pour aucun participant.	1 1	3'000
Dépenses liées à l'implémentation du DEP dans le pays* E.g. Déplacements internes des consultants international et national pour les voyages dans les régions en dehors du Dakar		3'000
Lump sum pour d'autres dépenses** E.g. taxis locaux, impression et multiplication de documents, matériel du bureau, internet et appels téléphoniques, etc.		400
Total		37'144

*Pour le remboursement, le consultant doit conserver les copies des factures et les envoyer au Secrétariat du STDF.

** Les consultants doivent conserver les copies des factures au cas où elles leur seront requises par le Secrétariat du STDF.

VII. RAPPORTS ET PRODUITS

Le consultant international délivrera les résultats suivants :

1. Une **proposition, en français, de projet détaillée pour la filière coquillage** dans le format du STDF (disponible sur: www.standardsfacility.org/fr/formulaires-de-demande), ou dans le format requis par un donateur identifié comme source potentielle de financement (dans ce cas, le consultant devra informer le Secrétariat du STDF en temps voulu);
2. Un **bref rapport des travaux effectués dans le cadre du DEP**, dans le format du STDF et qui inclura une bibliographie des documents consultés (avec des liens et copies électroniques lorsque c'est possible), une liste de personnes rencontrées et leurs adresses de courrier électronique, les principales activités menées, etc. Le rapport sera en français et fourni dans un délai d'un mois après la fin de ce DEP.

VIII. CHRONOGRAMME PREVISIONNEL

Les activités de ce DEP se dérouleront sur une période de 6 mois au plus, à partir du 28 février 2020, en accord avec le secrétariat du STDF, du consultant national et de la DITP.